



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 28 Votants : 29	Séance du 30 mars 2026
Date de la convocation : 24 mars 2026	
Delib20260405	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente mars, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. GUILLEMIN Jean-Marie, Mme OBLIN-POMMIER Sophie, M. LIZORET Didier, Mme MOREL Fabienne, M. MZARI-ROSSI Mustapha, Mme GERME Isabelle, M. LANGRAND Bertrand, Mme LOPEZ Rachel, M. JUNQUA Pierre, Mme COUTURE Claude, Mme BOUCHER Sylvie, Mme ARANDA Anne-Marie, M. ROSE Hervé, Mme VAUTIER Sylvie, Mme GUIBERT Ginette, M. NENARD Cyril, Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline, M. DELAGE Valéry, M. TIHY Patrice, Mme LEVILLAIN Véronique, M. PIERRE Jérôme, M. GUINEHEUX Damien, Mme MARCIENNE Emmanuelle, M. GROULD Yohann, Mme HAIZE-DUVAL Sandrine, M. LECHEVALIER François, M. CHAFFOTEC Brian, M. DEKEYSER Matthieu.

Pouvoir : Mme HALBOUT Émilie à Mme HAIZE-DUVAL Sandrine

Secrétaire : Mme MARCIENNE Emmanuelle

Exécutoire le 14/04/2026

N° Delib20260405

**OBJET : Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) –
Désignation de cinq délégués élus**

Monsieur le Maire le Maire rappelle la délibération n°Délib20260404 qui fixe le nombre de membres qui siégeront au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il invite ses collègues à procéder à l'élection des cinq membres issus du conseil municipal qui siégeront au sein de ce conseil d'administration.

Conformément à la réglementation, les membres sont élus au scrutin de liste à bulletin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Une liste fait acte de candidature :

Liste d'Union et d'Action Municipale
Mme Sophie OBLIN-POMMIER
Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS
M. Valéry DELAGE
Mme Véronique LEVILLAIN
Mme Emmanuelle MARCIENNE

Le scrutin a lieu à bulletin secret et donne les résultats suivants :

▪ Nombre de votants	29
▪ Bulletins blancs ou nuls	0
▪ Suffrages exprimés	29
▪ Majorité absolue	15

A obtenu :

- Liste d'Union et d'Action Municipale : 29 voix.

La liste d'Union et d'Action Municipale obtient 5 sièges.

Exécutoire le 14/04/2026

Mme Sophie OBLIN-POMMIER, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, M. Valéry DELAGE, Mme Véronique LEVILLAIN et Mme Emmanuelle MARCIENNE sont déclarés membres élus qui siègeront au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 1^{er} avril 2026

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN